

## HORAIRE DE L'ENTRÉE PROGRESSIVE AU PRÉSCOLAIRE 2024-2025

L'entrée à la maternelle est une étape très importante dans le cheminement scolaire des enfants. Ainsi, elle doit se faire *graduellement* afin de permettre à l'élève une meilleure adaptation à son nouveau milieu de vie (environnement physique différent, multiples intervenants, nouveaux amis, appropriation des routines, etc.).

Par conséquent, l'entrée progressive des élèves de la maternelle s'échelonne sur une période de 3 jours, selon les modalités suivantes :

JOURNÉE	AVANT-MIDI	GROUPE	APRÈS-MIDI	GROUPE
Jeudi 29 août	de 8 h 15 à 9 h 15	A	de 9 h 30 à 10 h 30	B
Vendredi 30 août	de 7 h 50 à 10 h 17	A	de 12 h 40 à 15 h 05	B
Mardi 3 septembre	de 7 h 50 à 10 h 17	B	de 12 h 40 à 15 h 05	A

**À compter du mercredi 4 septembre, l'horaire régulier débute :**

Avant-midi ☺      7 h 50 à 10 h 17

Après-midi ☺      12 h 40 à 15 h 05

Pour les enfants ayant droit au transport scolaire, le départ du service de garde vers les autobus s'effectuera selon l'horaire du primaire: 11 h 15 (AM) et 15 h 05 (PM)

Lors de la première journée (4 septembre), **nous demandons qu'un adulte soit présent avec votre enfant pour la première heure en classe.**

Veillez noter que le service de garde de l'école est ouvert, sans frais supplémentaire, en dehors des heures de l'horaire progressif pour les élèves qui y sont inscrits. Si votre enfant reste à l'école entre 10 h 17 et 11 h 15, et qu'il doit prendre l'autobus pour aller dîner à la maison, les coûts associés seront défrayés par le transport scolaire.

Approuvé lors du Conseil d'établissement du \_\_\_\_\_.